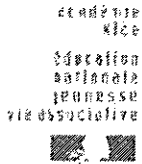


inspection académique
Var



FICHE-BORDEREAU
- DE SIGNALEMENT D'EXTREME GRAVITE
- D'INFORMATIONS PREOCCUPANTES

Protocole d'accord pour le recueil, le traitement et l'évaluation
des informations préoccupantes et des signalements

élève du 1^{er} degré

élève du 2nd degré

DEVS

Tél : 04.94.09.55.25

*Cette fiche-bordereau sera accompagnée du rapport
« Enfant en danger ou en risque de danger »
permettant de relater avec précision la situation familiale, la constatation des faits...*

Adresser une copie à l'Inspection Académique - CABINET - Fax : 04.94.09.55.07

DESTINATAIRE

● Situation d'extrême gravité : saisine d'urgence du Parquet à contacter par fax.

Tribunal de Toulon (fax : 04.94.09.60.08. (n° modifié) Tribunal de Draguignan (fax : 04.94.47.01.92)

Copies obligatoires : Conseil Général : Cellule recueil d'informations Toulon Draguignan

● Information préoccupante : saisine du Conseil Général : Cellule recueil d'informations

Cellule recueil d'informations de Toulon * Cellule recueil d'informations de Draguignan**

SIGNALANT

Date de l'information aux autorités :

Etablissement (nom-adresse-téléphone) :

Nom et prénom du signalant :

Qualité :

Coordonnées :

● Le service médico-social est-il informé de cette situation Oui Non

Des éléments complémentaires seront transmis ultérieurement par :

L'Infirmière Oui Non

L'Assistante sociale Oui Non

Le Médecin scolaire Oui Non

ENFANT CONCERNE

Nom : Prénom :

Date de naissance : Classe :

Etablissement (nom et adresse) :

Nom et adresse du responsable légal :

..... Téléphone (facultatif) :

Nom, Prénom, qualités du signataire :

Date

Signature

*Conseil Général du Var :
Service Enfance de Toulon
132 avenue Lazare Carnot BP 1207
83070 Toulon -cedex Fax : 04.83.95.20.99
Tél : 04.83.95.21.00 ou 01 ou 02 ou 03
Portable : 06.11.58.05.89

**Conseil Général du Var :
Service Enfance de Draguignan
380 rue Jean Aicard
83300 Draguignan Fax : 04.83.95.31.99.
Tél : 04.83.95.32.03 ou 04
Portable : 06.11.58.05.89

PROCEDURES DE TRANSMISSION D'UNE INFORMATION PREOCCUPANTE OU D'UN SIGNALEMENT JUDICIAIRE PAR L'EDUCATION NATIONALE

**Circuit Conseil Général :
INFORMATION PREOCCUPANTE**

**ENFANT EN SITUATION DE DANGER
OU EN RISQUE**

Ayant besoin d'aide
(art. 375 du code civil)

(au niveau de sa santé, sa sécurité,
sa moralité, ses conditions d'éducation et
de son développement)

Evaluation avec équipe éducative et médico-sociale
(rapport social circonstancié, constat médical si nécessaire)

*Informez les détenteurs de l'autorité parentale
(sauf si cela est contraire à l'intérêt de l'enfant)*

Copie au C. Général

Transmission de l'information préoccupante
Bordereau + signalement selon modèle + rapport social circonstancié si possible

CRIP Conseil Général
Toulon :
Fax : 04.83.95.20.99
Tél. : 04.83.95.21.00/01/02

CRIP Conseil Général
Draguignan :
Fax : 04.83.95.31.99
Tél. : 04.83.95.32.03/04

Portable 06.11.58.05.89

COPIE

**Circuit autorité judiciaire
SIGNALEMENT JUDICIAIRE**

**ENFANT EN SITUATION DE
DANGER AVÉRÉ D'EXTREME
GRAVITE**

Paraissant nécessiter une mise à
l'abri

Situation pouvant induire des
poursuites pénales (maltraitements
physiques, sexuelles, négligences
lourdes)

*Dans le cas de maltraitance
sexuelle, ce n'est pas le signalant
qui informe les détenteurs de
l'autorité parentale mais le
Procureur*

SIGNALEMENT JUDICIAIRE PRECIS
Bordereau + signalement selon modèle
constat médical si nécessaire
Rapport social circonstancié si possible

TGI Toulon :
Fax : 04.94.09.60.08
Tél. : 04.94.09.61.36
7 Jours/7

TGI Draguignan :
Fax : 04.94.47.01.92
Tél. : 04.94.60.57.50
7 Jours/7

COPIE

Copie à l'Inspection Académique
Fax Cabinet : 04.94.09.55.07



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction
Départementale
de l'Éducation
N° 04.83.95.22.20

**TABLEAU RECAPITULATIF DES DIFFERENTS INTERVENANTS
POUR L'AIDE A L'EVALUATION D'UNE SITUATION
D'ENFANT EN DANGER ou RISQUE DE DANGER AVANT TRANSMISSION**

Niveau		Equipe médicale	Equipe sociale
1 ^{er} et 2 nd DEGRE		Si besoin joindre les conseillères techniques de l'Inspection Académique (assistante sociale, médecin, infirmière) 04.83.16.62.90/91	
1 ^{er} DEGRE	Petite Section Moyenne Section	<p>En priorité :</p> <p>Service de Protection Maternelle et Infantile Conseil Général du Var Tél. : 04.83.95.22.20 Ou Médecin de la CRIP Dr TEULON CRIP Toulon 04.83.95.22.17/18 Dr EYCHENNE CRIP Draguignan 04.83.95.31.40 Ou Médecin de promotion de la santé des UTS Littoral sud -Ste Baume 04.83.95.27.60/61 La Seyne/Mer -St Mandrier 04.94.05.56.00/01 Toulon 04.83.95.23.53 Val Gapeau -Iles d'Or 04.83.95.39.50/18 Cœur du Var 04.83.95.63.07 Golfe de St Tropez 04.83.95.45.11 Var Estérel 04.98.11.19.33 Fayence - Aire dracénoise 04.83.95.31.40 Provence verte - Var Verdon 04.83.95.36.09</p>	<p>Si la famille est connue :</p> <p>Unités Territoriales Sociales (UTS) Conseil Général pour liaison avec l'assistante sociale Polyvalente de secteur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Toulon 04.83.95.22.30 - Val Gapeau 04.83.95.38.60 - La Seyne/Mer 04.94.05.55.60 - Littoral Sud Ste Baume Six-Fours 04.83.95.51.20 - Cœur du Var Le Luc 04.94.50.11.90 - Draguignan 04.83.95.54.40 - Fayence 04.94.39.12.70 - Var Verdon Brignoles 04.83.95.50.20 - Var Esterel Puget/Argens 04.98.11.19.30 - Golfe de St Tropez 04.83.95.45.30
	De la Grande section au CM2	<p>En priorité :</p> <p>le médecin ou l'infirmière de l'Éducation Nationale au Centre Médico-scolaire du secteur</p>	<p>Si la famille n'est pas connue par l'UTS</p> <p>Cellule Départementale de Recueil des Informations préoccupantes CRIP</p> <p>Tél. Toulon : 04.83.95.21.00/01/02 Fax : 04.83.95.20.99 Tél. Draguignan : 04.83.95.32.03/04 Fax : 04.83.95.31.99</p>
2 nd DEGRE	De la 6 ^{ème} à la Terminale	<p>Mission de promotion de la santé en faveur des élèves médecin de l'Éducation Nationale et infirmier de l'établissement</p>	<p>Service social en faveur des élèves Assistante sociale de l'établissement</p>